

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00033
N° SS : 288019935139548

Iban / Rib : FR09 2004 1010 1254 2669 4W03 369
Emploi : Consultant Full Stack .Net
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Entrée : 06/02/2023 Sortie : 01/07/2025
Ancienneté : 2 ans et 4 mois

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Madame AMRI Marwa
2 Square Jean Monnet
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Eléments de paie					Base		Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base					151.67		25.2852		3 835.00			
Heures supplémentaires 25 %					32.00		31.6065		1 011.41			
Heures supplémentaires 50%					6.00		37.9278		227.57			
Sous total Salaire de base					189.67				5 073.97			
Absence pour entrée/sortie					- 144.67		25.2852	3 658.01				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %					- 30.52		31.6065	964.63				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%					- 5.72		37.9278	216.95				
--- Fin de contrat ---												
Indemnité compensatrice de congés payés									1 699.33			
Pas de CP acquis au titre de la maladie												
Salaire brut									1 933.71			
Santé												
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès										1 933.71	13.0000	251.38
Complémentaire - Incap. Inval. Décès										126.61	1.5000	1.90
Complémentaire - Incap. Inval. Décès										1 807.10	1.1300	20.42
Complémentaire - Santé					3 925.00		1.3450	52.79		3 925.00	1.3450	52.79
Accidents du travail & mal. professionnelles										1 933.71	0.7100	13.73
Retraite												
Sécurité Sociale plafonnée					126.61		6.9000	8.74		126.61	8.5500	10.83
Sécurité Sociale déplafonnée					1 933.71		0.4000	7.73		1 933.71	2.0200	39.06
Complémentaire Tranche 1					126.61		4.1500	5.26		126.61	6.2200	7.88
Complémentaire Tranche 2					1 807.10		9.8600	178.18		1 807.10	14.7800	267.09
Famille										1 933.71	3.4500	66.71
Assurance chômage												
Chômage										1 933.71	4.2500	82.18
APEC					1 933.71		0.0240	0.46		1 933.71	0.0360	0.70
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.												
Contribution ADESATT										1 933.71	0.0200	0.39
Autres contributions dues par l'employeur												
Autres contributions dues par l'employeur										1 933.71	2.0460	39.57
Autres contributions dues par l'employeur										126.61	0.1000	0.13
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu					2 361.72		6.8000	160.60				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu					2 361.72		2.9000	68.49				
Exonérations de cotisations employeur												- 2.64
Exonération sociale sur HC/HS					57.23		- 10.3400	- 5.92				
Total des cotisations et contributions								476.33				852.12
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée									1 886.24			
Intéressement versé									386.74			
Réintégration fiscale					52.79							
Exonération sur HC/HS/RTT : montant net fiscal					53.41							
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel					1 291.60							
Montant net social					3 730.36							
Report du mois précédent								57.91				
	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements			
Mensuel												
Annuel												
Acquis												
Pris												
Solde												

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Madame AMRI Marwa,
demeurant 2 Square Jean Monnet
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****3 389.48 Euros soit, en toutes lettres
*****Trois mille trois cent quatre-vingt neuf euros et quarante huit centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Juillet 2025.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	3 835.00
Heures supplémentaires 25 %	1 011.41
Heures supplémentaires 50%	227.57
Absence pour entrée/sortie	- 3 658.01
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %	- 964.63
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%	- 216.95
Indemnité compensatrice de congés payés	1 699.33
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée	1 886.24
Intéressement versé	386.74
Report du mois précédent	- 57.91
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 282.97

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 01/07/2025

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Madame AMRI Marwa (Matricule: 00033)
Demeurant à 2 Square Jean Monnet
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

En qualité de :
Du 06/02/2023 au 01/07/2025 : Consultant Full Stack .Net
Position 3.1, Coefficient 170

Soit une durée d'emploi du 06/02/2023 au 01/07/2025

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 01/07/2025

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président